Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 3 Chaouel 1443
4 Mai 2022

N° 52

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1075**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1076**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1079**
Homologation de résolutions **1081**
Convocation..... **1081**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1081**
Avis aux créanciers..... **1083**
Convocations
Sociétés anonymes **1084**
Autres sociétés **1090**
Divers
Avis au public..... **1090**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de Millenium Obligataire SICAV..... **1091**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat du PDG

SOCIETE DES STATIONS THERMALES ET DES EAUX MINERALES SOSTEM

Société anonyme

Au capital de 134.650.000

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - RP

RNE : 0006186 D

Matricule Fiscal : 0006186D/A/M

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration en date du 12 avril 2022 enregistré à la recette des finances Charguia en date du 14 avril 2022, sous le numéro 22802987, quittance n°MO57347, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 21/4/2022 sous le numéro 202229724 les membres du conseil d'administration de la SOCIETE DES STATIONS THERMALES ET DES EAUX MINERALES SOSTEM ont décidé le renouvellement du mandat du président directeur général Monsieur Mohamed Lassaâd M'ZAH pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

2022T00462SANB2

Dépôt des états financiers

Renouvellement du mandat des administrateurs et des commissaires aux comptes

SOCIETE DES STATIONS THERMALES ET DES EAUX MINERALES SOSTEM

Société anonyme

Au capital de 134.650.000

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi -, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, RF

RNE : 0006186D

Matricule Fiscal : 0006186D/A/M

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 avril 2022 et enregistré à la recette des finances Charguia en date du 17 avril 2022, sous le numéro 22703068, quittance n°MO58909, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 21/04/2022 sous le numéro 202229724 les actionnaires de la SOCIETE DES STATIONS THERMALES ET DES EAUX MINERALES SOSTEM ont décidé :

1/ Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

2/ Approbation du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de l'exercice 2021 ;

3/ Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des sociétés commerciales ;

4/ Approbation, des états financiers et des opérations et conventions prévues par les articles 200 et suivants 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;

6/ Affectation des résultats;

7/ Renouvellement de mandat des administrateurs pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

1- Monsieur Mohamed BOUSBIA

2- Monsieur Jean Claude PALU

3- Monsieur Guy DECLERQ

4- Monsieur Mohamed Lassaâd M'ZAH

5- Monsieur Mustapha ABDELMOULA

6- Monsieur Med Ali BEKIR

7- Monsieur Med Aziz BACCOUCHE

8- La SFBT

8/ Nomination des co-commissaires aux comptes pour une période de trois années couvrant les exercices 2022, 2023 et 2024

9/ Rémunérations des membres du Conseil d'Administration.

2022T00463SANB2

Nomination d'un nouvel Administrateur Délégué

SODEK-SICAR

Société anonyme

Au capital de 6.236.055,000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - en face de la BCT Kasserine - 1200

I.U : 594166X/P/M/000

Selon le procès-verbal du Conseil d'Administration réuni en date du 11 avril 2022, enregistré à la recette des finances de Kasserine, le 20/4/2022 sous le numéro 22701888 quittance M038149, il a été décidé de nommer Monsieur Mokhtar MNASRI représentant de l'UTICA de Kasserine en qualité d'un nouvel Administrateur Délégué de la société pour une période de trois mois à compter du 14/4/2022 renouvelable pour une seule fois, une copie du PV a été déposée au Registre National des Entreprises bureau de Kasserine en date du 21/4/2022 dossier n°202229421.

2022R01053SANB2

Changement de la dénomination sociale

Société EL ISTIFA

S.A au capital de 300.000 dinars

Siège social : 10, rue Hédi Nouira 1001 - Tunis

I.U : 514211 Q/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/02/2022, enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur/Tunis le 7/4/2022 sous n°22701072 quittance n°M24404, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 22/4/2022 sous n°202229984, les actionnaires ont décidé de changer la dénomination sociale de la société en tant que «BTK Finance».

2022401070SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Liquidation définitive

Société "GLOBER'S" SARL

Siège social : Zone Industrielle Route du Bac - Radés - Ben Arous - Tunisie

Matricule Fiscal : 0918730 D/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 février 2022 enregistré à la recette des finances Radés le 17/3/2022 sous le n°22700732 quittance n°021207 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 20/4/2022 sous le n°202229064, il a été décidé la dissolution définitive de la société et donner quitus au liquidateur.

2022T00465SRLB2

Nomination d'un gérant

STE LAYOUN

S.A.R.L au capital de 597.000 dinars

Siège social : 20, Avenue Taieb Mhiri 2014 Mégrine Riadh

IU : 1182665 E

En vertu de l'assemblée générale ordinaire du 14 Mars 2022 enregistrée à la Recette des Finances de Mégrine le 8 Avril 2022 sous le n°22701610, Quittance n°M032999, il a été décidé :

La nomination de .M. Mohamed Hédi Doghri en sa qualité de gérant unique de la société pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024.

Une copie du procès-verbal a été déposée au centre national du registre des entreprises le 13 Avril 2022 sous le n°202226862.

2022R01033SRLB2

Société Maritime TUNISHIP

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2 000.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Radés - 2040 - Radés Ben Arous

MF : 0520166R/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire sous-seing privé en date du 28/10/2020 enregistré à la recette des finances de Radés le 11/02/2021 sous le n°21700325, Quittance n°M007395, et déposé au registre national des entreprises en date du 01/4/2021 sous le n°202128114. L'assemblée décide à l'unanimité ce qui suit :

1- Approbation s'il y a lieu du rapport de la gérance sur les opérations sociales de l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant l'exercice 2019.

3- Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêté au 31 décembre 2019.

4- Examen et approbation des conventions règlementées en application des dispositions de l'article 115 du code des sociétés commerciales.

5- Affectation du bénéfice de l'exercice 2019.

6- Quitus au Gérant et Cogérant.

2022R01066SRLB2

SOCIETE 3IA DISTRIBUTION

SARL au capital de 10.000 D

Immeuble DORRA - Souk Lahad - Sousse

Id unique : 1334442k

Par procès-verbal de l'AGO du 26/8/2021 enregistré à la recette des finances de rue 3 Septembre, le 27/8/2021 sous le n°21701634 dont un original a été déposé au Registre National des Entreprises le 17/3/2022 sous le n°202218661, il a été décidé, après lecture des rapports du commissaire aux comptes Mr Mohamed Jedidi, d'approuver les états financiers arrêtés au 31/12/2020 et de designer Mr Mohamed Jedidi, Expert comptable, comme commissaire aux comptes pour la période 2021, 2022 et 2023.

2022S00503SRLB2

HERMES TECHNOLOGIES SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 12.500 Dinars

Siège social : 17, Rue Ahmed Boukhari - Mutuelleville - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 1566062P

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 18/5/2021 enregistré à la Recette des Finances le Lac - Tunis le 24/5/2021 sous Qn°M034766 En°21502607

Les associés ont décidé d'augmenter le capital social. Le nouveau capital social est 12.500 Dinars.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1566062P le 12/4/2022 sous dossier n°202226316.

2022401063SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE TDE SUARL

Résidence Horizon Mezzanine B7- Avenue H2DI

IU : 1215589R

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 4 Avril 2022 et enregistré à la recette des finances Menzah 6, le 19 Avril 2022, sous le n°22502533, quittance n°M059827 dont un exemplaire a été déposé au greffe de Registre National des entreprises le 21 avril 2022 sous le numéro 202229358. Il a été décidé de liquider la société et de nommer Madame Myriam Abdennadher liquidateur de la société.

2022401066SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 6/4/2022 enregistré à la recette des finances Korba le 6/4/2022 sous le n°22200762 quittance n°M023788, Mr. Ahmed Rih en son nom et pour son propre compte ainsi qu'au nom de ses enfants : Mohamed et Fadia et Abir et Firas et Fadi en vertu d'une procuration enregistrée le 4/11/2022 sous n°22800735 reçu M023091 demeurant tous à Rue Sénégal Korba, ont vendu à Mr. Hazem Barkit, demeurant à Rue Sénégal Korba Nabeul la totalité du fonds de commerce, sis à l'Avenue Habib Bourguiba - Korba exploité dans l'exercice de l'activité de vente de produits d'Artisanat, accessoires, et articles de décor. Identifiant unique n°1623332P.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'Avocat rédacteur de l'acte de vente Mr Anis Ben Kahla, 49 Av. Habib Bourguiba - Nabeul dans un délai de 20 jours de la date de la publication de la présente vente au J.O.R.T.

Cette vente a fait l'objet d'une publication au journal «Al Chourouk» du 20/4/2022 page 24.

2022T00460FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 8 Avril 2022 enregistré à la recette des finances rue du Paradis Ariana sous le n°22202992, quittance n°50370 en date du 14 Avril 2022, Mme Khaoula bent Mohamed Ben Brahim Neji titulaire de la CIN n°04787514 et demeurant au n°D9, résidence El Ferdaouss, rue Zarmdine, Borj Louzir, Ariana a vendu à Mr Nidhal Ben Mounir Ben

Boukhriss CHEFAI titulaire de la CIN n°13470421 et demeurant à route Ouersnia 03, Bengerdane, Médenine, la totalité du fonds de commerce sis au n°34 ; rue des métiers, Charguia 2, 2080 Ariana lemdina exploité sous le nom commercial Khouloud Services pour commerce de peinture, tôlerie, maintenance, réparation des voitures et vente de pièces de rechange et inscrit au Registre National des entreprises sous le matricule unique n°0560724X.

Le prix de cession du fonds de commerce est de soixante dix mille Dinars (70.000,000D). Toutes les oppositions doivent être formulées chez Mme Khaoula NEJI ayant son domicile au n°D9, résidence El Ferdaouss, rue Zarmdine Borj Louzir, Ariana dans un délai de vingt (20) jours au plus tard qui suit la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien «Echourouk» en date du 21/4/2022 sous le n°IP222/0669.

2022T00461FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation d'un fonds de commerce rédigé par Me Amel Mediouni et Me Naïma Chebbi le 31/01/2022 enregistré à la recette des finances de Ksar Saïd le 10/02/2022 quittance n°M009352 Mr Sadok Ben Bouiche Ben Tkhayat CIN n°00046822 a fait donation du fonds de commerce à ses fils Imed Ben Tkhayat CIN n°04754768, Leila Ben Tkhayat CIN n°00333181, et Aïda Ben Tkhayat CIN n° 003333250 sis n°60 rue La Kasba Tunis RC n° A184382002 M.F n°0773028K avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions seront déposées chez Imed, Leila et Aïda à leurs adresse n°4 avenue des Etats Unies Cité Romana Tunis pendant 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal Essahafa du 27/4/2022.

2022T00464FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S. privé écrit par Maître Saidani Hassen enregistré à la recette des finances Bousalem le 12/4/2022 reçu M016586. Mme Chaouali Zina CIN 02383382 vend la totalité du f.de commerce à M. Khlifi Suhaib CIN 07992955 et M. Zouabi Hédi. Toutes les oppositions se font entre les mains de Maître Saidani Hassen à son adresse 14 Rue Salah Ben Yousef Bousalem dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au J.O.R.T. Cet avis a été publié au journal Achourouk le 27/4/2022.

2022T00467FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation d'un fonds de commerce rédigé par Me Olfa Ferchichi le 26/10/2021 enregistré à la recette des finances d'Ezzouhour le 14/4/2022 quittance n°M023813 Mme Rahmen Najla a donné à son fils Mohamed Salim Adela la totalité du fonds de commerce sis rue 42590 Sidi Hessine Tunis activité pressing lavage à sec M.F. n°1221408H

Toutes oppositions seront déposées à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux Essabah et Le Temps du 27/4/2022.

2022T00468FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 14/4/2022 et enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur Tunis en date du 15/4/2022 sous quittance n°MO27214 enregistrement n°22201158, Mohamed Hédi KEDIDI a vendu à Mr Noureddine KEDIDI et Mr Salem Yousri KEDIDI sa part dans le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au n°08 rue Ancienne poste -Tunis Tunis exploité dans l'activité de commerce de pâtisserie.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et الشروق en date du 22/4/2022.

Les oppositions éventuelles seront recevables à l'adresse du fonds de commerce soit au n°08 rue Ancienne poste - Tunis, dans un délai de vingt jours au maximum à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

2022T00469FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé enregistré la recette des finances d'elmourouj le 20/4/2022 quittance n° M034066 enregistrement n°22201664 ; Mme Nedia Ryahi a cédé le fonds de commerce servant à tous commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à 4 Résidence Ennasar elmourouj 5 Ben Arous à Mr Abdelhalim Trabelsi. Les oppositions doivent être formulées auprès de l'acquéreur au 4 Résidence Ennasar elmourouj 5 Ben Arous dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 26/4/2022.

2022T00470FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé signé le 12 avril 2022 et enregistré à la recette des finances d'Hammam-Lif le 12 avril 2022 sous le numéro 22200845 quittance n°M023298, Monsieur Walid Ennmili a vendu la totalité d'un fonds de commerce, sis à l'angle de la rue Salambo et de la rue Mohamed Mohsen Hammam-lif Monsieur Alaeldine Trabelsi.

Les oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours qui suit la publication du présent avis au JORT entre les mains de Maître Insaf Ben Aoun avocate sis à l'avenue Habib Bourguiba n°14 2050 Hammam-Lif.

La présente vente a été publiée dans le Quotidien (Journal quotidien) le 22 avril 2022.

2022R01034FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 12/4/2022 enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 14/4/2022 quittance n°M025608, enregistrement 22200142 et déposé au greffe du tribunal de Registre National des Entreprises sous le n°1205476C.

Mr Walid Saidi a vendu la totalité du fonds de commerce exploité entant que fast-food sis à l'avenue Habib Bourguiba Immeuble Mlouki Ezzahra Tunis à Mme Feiza Ben Mohamed Saidi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de maître Hanen Chbil à son bureau sis à rue Hédi Chaker Grombalia dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achorouk et le Quotidien le 27/4/2022.

2022R01038FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé enregistré à Jendouba quittance n°M026134 et d'enregistrement n°2190753 Mr Bouzid Ben Ammar Ouechtati a vendu à dame olfa bent bouzid Ouechtati pour le compte de ses enfants mineurs Malek Ochi et Amir Ochi tout le fonds de commerce, restaurant ainsi que tout autre commerce situé à la rue Omar Moktar cité el Ferdaous Jendouba.

Toute opposition sera reçue chez maître Khelifi Mohamed Salah avocat à la cour de cassation à son étude sis 8 place de la République Jendouba dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel.

Nb : Cette annonce a été publiée au quotidien Echourouk parue le 01/4/2022.

2022R01047FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notaire en date du 25/02/2022 rédigé par maître Soltani Farouk et son Assesseur maître Chihi Najib enregistré à la recette des finances de Jendouba le 3/3/2022 sous le n°M017495 page 56/73 par lequel Madame Nour El Houda bent Bechir ben Mohamed Soltani, titulaire de la carte d'identité nationale 02508382 délivrée le 12/3/2019 a cédé par donation à son fils, Maher ben Amor ben Mohamed Bouslimi, titulaire de la carte d'identité nationale 07877917 délivrée le 5/12/2016, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à l'Avenue du Grand Maghreb Arabe Jendouba, exploité comme Boulangerie.

Toutes Les oppositions doivent être déposées entre les mains du bénéficiaire de cette donation à l'adresse du fonds de commerce indiquée ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

La dite annonce a été publiée au journal Echourouk du 16/4/2022.

2022R01050FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 14/04/2022 enregistré à la recette des finances de Djerba Midoun en date du 21/4/2022 sous le n°22201503 quittance n°M031 593, Mr Ben Helal Mohsen demeurant à El May, a vendu à Mr Daoud Ramzi Ahmed demeurant à El May; le fonds de commerce destiné à être exploité comme un café connu sous le nom de café Zaytouna sis à El May route Ajim Djerba; et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues dans le bureau de maître Talagh Mongi situé à l'avenue Salah Ben Youssef complexe Echiraa bureau 8 Houmet Souk Djerba et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Un avis a été publié dans le journal Achourouk le 23/4/2022.

2022R01051FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Seliana le 28 Avril 2022 quittance M020293, enregistrement 22200607 Mr Hedhili Assil a vendu à société Ferdaws El Amine la totalité du fonds de commerce destiné vente Plantes Médicinales sis à 04 avenue de Bizerte Seliana.

Les oppositions se feront au bureau de Maître Farhaoui Rym «avocate» sise à 73 Avenue de Habib Bourguiba dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel, toute opposition dépassant ce délai est non avenue.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 29/4/2022.

2022R01080FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sousse (Victor Hugo) le 20/4/2022, reçu n°MO30283, numéro d'enregistrement 22201173, Monsieur Khaled Daya ; C.I.N 09269397 a vendu à Monsieur Ali Guezguez; CIN 08499744, la totalité du fonds de commerce sis à 9 rue Ribat Sousse ;

Les oppositions peuvent être faites dés la publication de cette annonce au J.O.R.T chez Maître Noura Ben Belgacem, Avocate à Sousse.

Cet avis a été publié au journal Achourouk du 23/4/2022.

2022S00500FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé rédigé le 12/4/2022 par Me Fetoui Amina avocat à Sfax, signé le 14/4/2022 à la municipalité Markaz Chaker Sfax, enregistré à la recette des finances Rue Habib Bourguiba le 20/4/2022 sous n°22201783, reçu n°M036742; Maki Hamdaoui titulaire de CIN n°02096214 sis à la Rue Manzel Chaker km 13 Sfax a vendu à Nayssen elgaroui titulaire de CIN n°11011412, sis à la Rue Kayed Mohamed Sfax le Fonds de Commerce, avec tous les éléments corporels et incorporels exploité pour vente des viandes «boucherie» sis à la Rue Manzel Chaker km 13 sfax. Cet extrait a été publié au journal quotidien «alsabah» n°23326 du 26/4/2022 page 15 et les oppositions se font entre les mains de Me Amina Fetoui sis au 19 Rue Taher Sfar Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de publication de l'annonce au JORT.

2022X00520FCCC2

Transfert d'un fonds de commerce

Monsieur Mohamed Safi, gérant de la S.A.R.L. «QUINCAILLERIE BRICOFER», informe, que le statut de la société en date du 31/3/2022 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés en date du 12/4/2022 sous le numéro 22501612, reçu n°M001765, que le fonds de commerce constitué en un établissement de commerce des articles de quincaillerie en détail, ayant l'identifiant unique n° 0111361Q, connu sous le nom commercial «BRICOFER», situé à la route de Mahdia, km 4, à Sfax, a été apporté à la société «QUINCAILLERIE BRICOFER».

Les oppositions sont reçues entre les mains de monsieur Mohamed SAFI, au siège de la société cessionnaire du fonds de commerce, route de Mahdia km 4 à Sfax, et ce dans les délais légaux.

Cet avis a été inséré aux journaux Elchourouk et le Quotidien en date du 20 avril 2022.

2022X00524FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Menzeh 6 le 20 Avril 2022, quittance n°061014, enregistrement sous le n°22202589, Madame Hajer Ben Ahmed Ben Jilani Sehili épouse Ben Mahmoud, a vendu la totalité du fonds de commerce sis au rez-de-chaussée centre commercial Annexe Menzeh 6 Tunis (vente d'articles pour enfants), constitué des magasins n°7 et 8 en activité principale et N°9 en activité annexe, à la société THE COFFEE STUDIOS.

Les oppositions devront être formulées entre les mains de l'acheteuse à l'adresse ci-dessus mentionnée dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Le quotidien» en date du 27 Avril 2022.

2022401075FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 10-6-2020 enregistré à la recette des finances sidi hsine le 9-7-2020 sous le n°20201554 quittance n°M045632 Mme Mahbouba Bouchiba demeurant à la route el Kef km 7 rue 42356 el agba Tunis, et enregistré au registre national des entreprises sous identifiant unique V1012700, a vendu à Mme Aycha Chouchane demeurant au 45 avenue l'indépendance, ettadhamen, Ariana, un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels consistant en un «café», exploité dans le local sise à la résidence l'horizon cité RTT el hrairia, Tunis, avec un prix de dix mille dinars.

Les oppositions seront formulées au prés de Mr Mehrez Charni ayant son domicile sise à 73 rue 42356, el agba Tunis et ce dans un délai de vingt jours à compter de l'insertion de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié dans les journaux Achourouk et le Quotidien du 27/4/2022.

2022401079FCCC2

Location gérance libre

Contrat de Location d'un Fonds de Commerce

En Gérance Libre

Par acte du contrat de location de gérance libre du fonds de commerce enregistré à la recette des finances rue Ghandi - Tunis en date du 5/4/2022 reçu n°M038258 et enregistrement n°22301469. Il a été procédé à la location de la société Tunis Center inscrite au Registre National des Entreprises d'un identifiant unique n°0033245A dont le siège social est à Tunis, 4 rue de Grèce - 1000 Tunis du Fonds de commerce du local n°357 sis au deuxième étage du Centre Commercial «Le Palmarium» au profit de Monsieur Ismail Ben Ghorbal titulaire de la carte d'identité nationale n° 07037202 en date du 24/10/2016 dont l'activité est exclusivement le commerce des produits traditionnels à l'exception des bijoux et similaires et ce durant la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk» le vendredi 15 Avril 2022.

2022T00466FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 21/3/2022 enregistré à la recette des finances Bardo le 31/3/2022 sous le n°09300182 quittance n°M33505 Monsieur Karim Naga a loué tout le fonds de commerce sis au 16 Rue Ksar Saïd Saint Clément 2000 Bardo Tunis à la Sté SAINT CLEMENT - S.A.R.L en cours de constitution représentée par son gérant Monsieur Ali Maher Laroui exploité pour tout commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité Café.

Les oppositions seront reçues entre les mains de locataire à l'adresse du fonds sus indiqué et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT. Cet avis a été publié le 27/4/2022 au journal la Presse.

2022X00521FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne des Professeurs de Langue et de Littérature Russe

Siège : Résidence Al Khdra, Nasr II, bloc D 7ème étage n°16 - 2037 Ariana

Sujet : Educatif, Culturel.

Objectifs :

- Contribuer à la définition et à la diffusion de la langue russe et encourager son étude

- Contribuer au soutien de l'échange culturel tuniso-russe

- Contribuer à soutenir l'échange d'expériences dans l'enseignement de la langue russe

- Travailler au renforcement de la coopération tuniso-russe dans les arts, la culture et l'enseignement de la langue russe aux étrangers

- Contribuer au développement des capacités et au développement des compétences dans l'enseignement de la langue russe

- Participation au renforcement de l'amitié tuniso-russe, notamment parmi les composantes de la société civile

- Dans le respect des dispositions légales et législatives en vigueur.

Membres :

Président : Randa Zayani

Secrétaire général : Rabia Bouhouchi

Trésorier : Nadia Souli.

2022T00459APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne de Conservation de l'Environnement (ATCE)

Siège : Immeuble de l'Union Locale de l'Agriculture et de la Pêche de Téboursouk.

Thème : Association Environnementale.

Objectifs :

1. Contribuer à la protection de l'environnement et la biodiversité et pousser vers l'utilisation des énergies propres et renouvelables.

2. Contribuer à la création et la protection des espaces verts.

3. Travailler sur le lancement des actions et des festivals écologique et participer dans des manifestations pareilles.

4. Implémentation d'une conscience écologique au sein de la société et les jeunes.

Commission constitutive de l'association :

Président : M. OUESLETI Abdelaziz / Vice-Président : KAISSI Noureddine / Secrétaire général : M. CHEBBI Khalil / Trésorier : M. ARFAOUI Anis / Trésorier Adjoint : RAKROUKI Salah / Membres : DJEBALI Soumaya, BETTAHER Anis, KOUKI Hamed.

2022R01012APSF1

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement «Om Lagssab»

Objectif : Promotion de la femme rurale dans le secteur de l'élevage ovin.

Siège : Om lagssab 2114 délégation Sidi boubaker Gafsa

Reçu du dépôt : N°105 du 3/6/2021

Suivi PV de l'assemblée générale en date du 26/01/2022 enregistré à la recette des finances Gafsa - gouvernorat de Gafsa, quittance n°M002649.

Comité :

Présidente : Hinda Zayid

Trésorière : Zina Ali.

2022R01032APSF1

Création d'un groupement de développement dans le domaine de l'agriculture et de la pêche

Suite à la décision de Mr le délégué de Fernana en date du 7/4/2022 sous le numéro d'ordre 463 il est crée le groupement de ANWER BENI MTIR

Siège social : Jantoura

Présidente : Melle Skihiri Gahada.

Objet :

1- La protection des ressources naturelles la rationalisation de leur utilisation et leur sauvegarde

2- L'équipement de leurs périmètres d'intervention en équipements et infrastructures de base agricoles et rurales

3- La participation à l'encadrement de leurs adhérents et leur productivité de leurs exploitations agricoles et vers le développement des systèmes de parcours et des techniques élevages

4- L'aide des organismes concernés à l'apurement des situations agricoles

5- L'établissement de relation de coopération et échange d'expérience dans le domaine de l'agriculture avec les autres organismes agricole locaux et étrangers

6- L'accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2022R01048APSF1

Syndic des copropriétaires de LA Résidence El fel

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 25/9/2021 enregistré à la recette des finances d'Ariana le 4/10/2021 sous le n°2888 quittance n°8417.

Il a été décidé de nommer le membre de syndicat des copropriétaires de l'immeuble Elfel sis à Chotrana Ariana comme suit :

Mr Foued Souid : Président de Syndicat

Ahmed Boufares : Trésorier

Wael Hmaidia - Mourad Othmani - Neila Rezgui : Membres.

2022R01049APSF1

Constitution d'une association

Selon procès-verbal de l'assemblée constitutive en date du 3 Août 2021 et suivant la déclaration transmise à Monsieur le secrétaire général du Gouvernement par lettre recommandée avec AR sous le n°RR 362134589 TN en date du 16 Septembre 2021, il a été constitué une association dénommée ; «Tunisian Engineers Space», de catégorie scientifique sise à la rue Youssef Sahab Ettabaa Khezama 4000 Sousse dont les buts sont, échanges des connaissances dans le domaine de l'ingénierie, l'organisation d'expositions et de rencontres scientifiques dans les différents domaines de l'ingénierie conformément aux dispositions juridiques en vigueur et l'établissement de relations d'échange avec des associations et organisations équivalentes à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Les membres de l'association.

Président : Mr Selim Mohamed Mili

Secrétaire général : Hamza Belaiba

Trésorier : Walid Abdelali.

2022S00497APSF1

Création d'un G.D.A

Dénomination : Groupement de développement agricole : sidi ASKER

Objet : Développement agricole : Approvisionnement en eau potable

Zone d'intervention : Sidi Asker

Siège social : Sidi Asker Sbeittla

Décision de création : récépissé déclaration du G.D.A délivrée par : Mr le délégué de Sbeïtla

- Procès-verbal de l'assemblée générale en date du 3/9/2021

- P.C.A : Moulahi Mohamed El Mongui.

2022X00517APSF1

Création d'un syndic

Selon le PV du syndic des copropriétés de l'immeuble Tej DIWAN en date du 30/10/2021 au siège du syndic sis à la Résidence Tej Diwen la Soukra, rue de l'UMA et déposé à la municipalité de la Soukra le 9/11/2021 et enregistré à la recette des finances rue Ferdaous en date du 25/4/2022 sous le n°22803243 quittance n°54977, il a été décidé la nomination de :

Mme Nissaf Kamoun : Présidente

Mme Nadia Jellouli : Vice-présidente

Mr Chedly Gharbi : Secrétaire général

Mme Najwa Kamoun : Trésorière

Mr Moncef Kamoun : Membre

Mr Khaled Jawedi : Membre.

2022400894APSF1

Constitution d'un syndic résidence Amir

Selon PV du syndic des propriétaires de la résidence Amir en date du 7/01/2022 au siège du syndic sis à l'avenue Fattouma Bourguiba la Soukra, enregistré à la recette des finances d'Ariana le 19/01/2022 sous le n°22700420 quittance n°8291 il a été décidé la nomination de :

Mme Saidane Ibtissem : Présidente

Mr Mounir Baccouche : vice-président

Mr Mohamed Rached Blel : trésorier

Mme Ines Saanoun : vice trésorière.

2022401073APSF1

Homologation de résolutions

Nomination d'un Trésorier

Club Sportif Sfaxien

En application du procès-verbal de l'assemblée en date du 19 Avril 2022 et enregistré à la Recette financière Rue Habib Bourguiba de Sfax le 21 Avril 2022 sous le numéro 22801830, récépissé numéro M037492, il a été décidé de nommer Monsieur Imed Mseddi - Vice-président du Comité de Pilotage - en poste de Trésorier du Club.

2022X00510APSF2

Syndicat des Propriétaires Immeuble El borj Bloc A ET B

Suivant procès-verbal en date du 01/4/2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Sfax le 11/04/2022, reçu n°M001740, enregistrement n°22801590. Il a été décidé :

- L'approbation sans réserves des rapports financiers et de gestion pour la période allant du 01/11/2014 au 31/3/2022.

- Maintien de la prime du bureau du syndic

- Fixation de la contribution mensuelle des propriétaires.

- Election du nouveau bureau du syndic

Et suivant procès-verbal en date du 01/4/2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Sfax le 11/4/2022, reçu n°M001730, enregistrement n°22801581 la composition du nouveau bureau du syndic est donnée comme suit :

- Monsieur Ridha Gargouri : Président

- Monsieur Fathi Kammoun : Trésorier

- Madame Lobna Gargouri : Secrétaire générale

- Monsieur Lotfi Moalla : Membre.

2022X00519APSF2

Convocation

Convocation

Le syndicat de copropriétés de la Résidence Montazah La Marsa Ain Zaghouan Nord Le Kram élu par l'AGO du 5/9/2021 (PV enregistré à la recette du Kram le 1/11/2021 Quittance 87702 enregistrement 21706644) convoque les copropriétaires de la Résidence à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le dimanche 15 mai 2022 à dix heures à la Résidence pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Election de syndic.

- Révision des cotisations.

- Questions diverses.

2022401074APSF3

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères

Me. Neggazi Jamel

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

Matricule fiscal : 1191194/V/P/000

Tél : 72.214.173/94.553.525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, son identifiant unique au registre national des entreprises, numéro M0000221, son siège social sis à Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : 1/ monsieur Kamel Ben Mohsen Ben Kacem Ksibi, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 05254512, domicilié à Djerba Midoun, gouvernorat de Médenine et en cas de nécessité en son domicile sis au numéro 19 rue de Jérusalem - Hammam Chatt - 1064 Ben Arous (en sa qualité de débiteur hypothécaire)

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Me. Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est un terrain d'une superficie de 400 m², objet du titre foncier numéro 19793 Ben Arous, dénommé «Souad» sis à Hammam Chatt - du gouvernorat de Ben Arous, sur lequel est bâtie une villa composée d'un rez-de-chaussée, un premier étage et un deuxième étage. Pour le rez-de-chaussée il est composé d'un salon, d'une salle à manger, une cuisine, un escalier couvert dans une superficie de 113 m², dans une superficie de 67 m² et dans le reste un jardin et un escalier extérieur en marbre. Pour le premier étage, il est d'une superficie de 183 m², composé d'un salon, une salle divisée en deux parties, le parterre est en carrelage excellent, une chambre à coucher, une salle d'eau et une véranda, dans une superficie de 7 m². Le deuxième étage : est d'une superficie de 100 m², avec deux chambres, un espace pour les parents où il y a une chambre à coucher, une salle de bain, un dressing et un escalier dans une superficie de 12 m², qui mène au toit. Il est à souligner que l'état du bâtiment est excellent et équipé d'eau potable, de l'électricité, du réseau d'assainissement, le chauffage sanitaire et les portes, les fenêtres intérieures sont en bois supérieur et le parterre est en carrelage supérieur. Le bien immobilier est limité au Fond par la parcelle numéro 549, à la Kebla par la Rue de Jérusalem, à l'Ouest par la parcelle numéro 239 et à l'Est par le bien d'autrui.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre : Neuf cent trente quatre mille Dinars (934.000 d 000), auquel seront ajoutés les dépenses et les honoraires tarifiés.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le jeudi le deux juin deux mille vingt deux (02/6/2022) près l'arrondissement des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Ben Arous à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Arous ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2022R01061VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Naziha Ghizaoui

Avocate

12 bloc c immeuble «enajeh» chouchet Radés, Ben Arous

Tel : 93 116 425

Le créancier avisé : M Chokri Ghizaoui travaille à l'étranger son adresse chez maître Naziha Ghizaoui immeub. enajeh Chouchet Radés,

Débiteur : M Kasem Srab ouvrier haa 17 rue d'Algérie Tatawin.

Vente aux enchères publiques à la cour de première instance Ben Arous le 26/5/2022 un terrain à vocation d'habitation à Mhamdia city Tayeb Mhiri, superficie 355 m² équipé d'eau et d'électricité; prés de toute commodité (école; jardin d'enfant..) et entouré des voisins; Prix d'ouverture soixante seize milles et neuf cents six dinars (76.906,000 d), le soumissionnaire doit assurer le tiers à travers un avocat.

2022R01075VEPA1

Vente aux enchères publiques immobilières

Et ce après ajournement et rabaissement du prix d'adjudication de 40%

Maître Najla Jazi

Rezig Centre Bloc D App 5 Sidi Rezig

Tel : 71297117/20898316

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n° 70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Parties saisies : 1- Mr Nizar Boulakmin, expert comptable, résident à 94 rue de Londres Tunis, titulaire de CIN 01839674.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig.

Propriété saisie : Il s'agit d'un terrain sis à rue Ibn Jazzar Hammamet objet du titre foncier n°645162 Nabeul dénommé «Rim» d'une superficie de 55 mm, sur lequel est bâtit un immeuble qui se compose d'un rez-de-chaussée qui contient un cellier et des escaliers amenant au premier étage d'une superficie de 55 qui se compose d'une chambre et un séjour, une cuisine, et une salle d'eau toutes les fenêtres sont fermées sauf celle de la cuisine et des escaliers qui amènent au deuxième étage d'une superficie de 26 mm qui se compose de deux chambres et une terrasse en plein air d'une superficie de 29 mm ; l'état général de l'immeuble est très moyen, l'immeuble est délimité de l'ouest et du nord par l'immeuble des héritiers de Mohamed Manguii, du sud par la rue Ibn Jazzar et de l'est par un immeuble.

Mise à prix : fixée à 64.213.254 d ce après réduction de 40% frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 23/5/2022 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Grombalia. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation exigée.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Grombalia ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2022R01079VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

Cabinet Maître Hayet Dhouib

Avocate à la cour de cassation à Sfax

535468F/A/P/000

A la demande de : Banque International Arabe de Tunisie - RC : B187881996. Siège social : 70/72 Av Habib Bourguiba en sa qualité de créancière.

Contre la partie : Adel Hachicha en sa qualité de failli débiteur.

A la diligence de : Maître Dhouib Hayet Avocate à la cour de cassation demeurant à rue Abou El Kacem Chebbi immeuble Centre Marhaba escalier «A» 2ème étage Sfax.

Immeuble objet de la saisie : Etage de villa sis à Route Gremda Km 4 Sfax d'une superficie de 146.8 m²

Mise à prix : Soixante six milles dinars (66 000.000 dinars) Après déduction de 40 %.

Date et lieu de la vente : Mercredi 1/6/2022 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance Sfax2.

On peut visiter le local saisi tous les jours.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix. L'avocat poursuivant Maître Hayet Dhouib rue Abou Kacem Chebbi immeuble Centre Marhaba escalier «A» 2ème étage Sfax.

2022X00516VEPA1

Vente aux enchères publiques sur licitation

Licitante : Lellahoum Bent Mokhtar Ben Ahmed Farah, femme au foyer, résidante à la rue d'Algérie La Chebba et qui a élu pour la contacter l'étude de son avocat Maître Kamel Chérif sise à l'avenue Béchir Sfar Mahdia, C.I.N. n°02015577

Licitation contre : 1) Abderrazak Ben Mongi Hsouna, commerçant, résidant à l'avenue Hédi Chaker La Chebba, C.I.N. n°03915512. 2) Bahria Bent Ali Akkari Veuve Ali Lahmar, femme au foyer, résidante à Aouidane La Chebba Mahdia, C.I.N. n°03888384. 3) Hichem Ben Ali Lahmar, actif, résidant à Aouidane La Chebba Mahdia, C.I.N. n°03967927.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Chérif, avocat près de la cour de cassation, dont le bureau est sis à l'avenue Béchir Sfar à Mahdia, matricule fiscal : 701828/P-A-P-000.

Les biens immobiliers mis en vente :

Il est un immobilier distinctif par des murs de tous les côtés, sis du côté ouest de l'avenue Hédi Chaker à l'intérieur du plan d'aménagement urbain de la municipalité de La Chebba, délégation de La Chebba et gouvernorat de Mahdia, comprenant à son coin est-nord un garage ouvrant à l'est vers la route publique que le licitant contre Hichem a réservé pour la vente des fournitures scolaires, sa superficie couverte selon les mesures est de 43 mètres carrés. Il est couvert en dalle et son parterre est carrelé. L'immobilier comprend, aussi, à son intérieur des autres constructions vieilles, abandonnées et inutilisables. Elles sont destinées, par là, à être démoli. Tout l'immobilier est limité du sud par les héritiers de Abdesslem Ben Youssef autrefois et maintenant par le bien d'autrui d'un côté et de l'autre un immobilier appartenant à Thameur Ayed dans la longueur de 26.70 mètres puis il se courbe légèrement dans la longueur de 40 centimètres, à l'est avenue Hédi Chaker où est la porte dans la longueur de 13.65 mètre, au nord le bien de Habib Ben Mokhtar Ben Farah Ayed autrefois et actuellement le bien de la partie adverse Abderrazak Hsouna dans la longueur de 25.70 mètres; de l'ouest le bien de Ezzedine Ben Khalifa Jaafar dans la longueur de 15.65 mètres. La superficie totale de l'immobilier selon sa forme géométrique est 369 mètres carrés.

Mise à prix : La mise à prix concernant l'immobilier mis à la vente est fixée à la somme de deux cent soixante dix neuf mille neuf cent vingt dinars (279 920, 000) plus les frais fixés par le Tribunal.

Date et lieu de l'adjudication : La vente de l'immobilier s'effectuera auprès de la chambre des ventes Immobilières du tribunal de première instance de Mahdia le lundi trente mai deux mille vingt deux (30/5/2022) à neuf heures et les heures qui suivent.

Visite de l'immeuble : Il est possible de visionner et de visiter le bien immobilier à tout moment.

2022X00528VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : BH Bank (ex-Banque de l'Habitat) S.A inscrite au RC de Tunis sous le n° B138811996 et titulaire de l'IU au RNE n°W0024588 représentée par son P.D.G demeurant au 18 Avenue Med V Tunis ou au point de vente intéressé de Kef sis à l'Avenue Mongi Slim Kef en qualité de créancier nantit.

L'Avocat poursuivant : Maître Aissaoui Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant à l'avenue Med Salah Belhadj Résidence «Le Printemps» bloc B RDC Ariana 2080.

Partie saisie : Azzedine Khalfaoui, titulaire de C.N.I. n°03725134 du 10/12/2005 contrôleur des finances demeurant au 106 cité Souani Elineb le Kef selon le certificat de propriété ou à la recette municipale du Kef selon l'injonction de payer en qualité d'emprunteur et caution hypothécaire.

Propriété saisie : la propriété objet du TF n°18473 Kef dénommée «dar Oussama», maison d'habitation sise au 106 cité Souani Elineb le Kef ouest constitué de la parcelle n°62 d'une superficie totale de 102 m² distrait du TF 1096 Kef composé d'un RDC se compose d'une grande chambre cuisine toilettes loué un escalier commun menant à l'étage supérieur et au toit l'étage supérieur se compose d'un grand salon et 2 - chambres cuisine SDB ouvrant sur un espace commun où se trouve l'entrée principale. L'état général est bon le parterre des chambres en mosaïque les escaliers en marbre Tala les portes et fenêtres en bois rouge les fenêtres dotés de fer forgé avec toutes les dépendances de vie.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à (127.500,000 DT), Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : le 30/5/2022 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Kef.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2022401082VEPA1

Avis aux créanciers

Liquidation d'une SA

Sté IMACO TUNISIE

Boulevard de l'environnement 4022 Akouda

MF : 0028374A

En vertu d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire du 9/8/2021, déposé au RNE de Sousse le 25/3/2022 sous n°202221071 bulletin n°62.

Le Conseil d'administration a pris à l'unanimité la décision suivante :

- La liquidation anticipée de la société IMACO TUNISIE.

- La nomination de Mr Ridha ZAGHOUANE, Expert comptable près les tribunaux comme liquidateur.

Pour tous les créanciers doivent remettre au liquidateur leurs titres sous plis recommandés avec accusé de réception dans les délais règlementaires à l'adresse suivante :

Mr Ridha ZAGHOUANE

14, Avenue de la République 4000 Sousse Tél : (52) 701 601

2022S00501VEPA2

Faillite de la société EL KHOUTAF

Société anonyme

Siège social : Route de Gabès Km 1.5 Sfax

Identifiant unique : 04088T/A/M/000

La chambre commerciale du tribunal de première instance de Sfax a rendu en date du 12/4/2022 sous le n° d'inscription 302 un jugement dont la teneur suivante :

- La déclaration en faillite de la société EL KHOUTAF domiciliée : Route de Gabès Km 1.5, Sfax et la fixation de la date du 12/10/2020 comme date de cessation de son paiement.

- La nomination de Monsieur Hatem El KHARRAT comme juge commissaire de la faillite;

- La nomination de l'Expert Comptable Monsieur Abdeljelil BOUCHAALA comme syndic de la dite faillite qui a élu son siège à l'adresse suivante :

Route de Gremda km 0.5 Imm ASMA PALACE MEZANINE Sfax.

Tél : 74 404 617 - 98 411940

A cet effet, le syndic de la faillite invite toute personne intéressée par cet avis de présenter ses dettes accompagnées des pièces justificatives à son adresse sus indiquée à compter de la publication du présent avis dans les quinze (15) jours conformément aux dispositions de l'article 531 de la loi n°2016-36 du 29/4/2016.

2022X00523VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du jeudi 26 mai 2022 à 10H

Société PARENIN

Société anonyme

Au capital de 14 000 000 DT

Siège social : 91, Avenue de Carthage - 1000 Tunis

Identifiant Unique : 0000573k

Messieurs les Actionnaires de la Société PARENIN S.A ayant son siège social au 91, Avenue de Carthage - 1000 Tunis sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 26 mai 2022 à 10H, au Restaurant Dar Zarrouk à Sidi Bou Said, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et présentation des états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Approbation des dits rapports et des états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2021 ;

- Nomination d'Administrateurs;

- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2022 ;

- Fixation de la rémunération du comité permanant d'audit pour l'exercice 2022 ;

- Informations des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs, le Président du conseil d'administration et le Directeur Général.

- Pouvoirs de dépôt et de publication.

2022R01035SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE DES SERVICES NATIONAUX ET DES RESIDENCES

Société anonyme

Au capital de 19291180 Dinars

Siège social : Rue du Lac Turkana - Tunis 1053

Messieurs les Actionnaires de la Société des Services Nationaux et des Résidences sont invités à la Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 02 juin 2022à 10 H au siège de la Société Des Services Nationaux et Des Résidences sis à rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard dans la tenue de la présente assemblée,

2- Lecture du rapport d'activité et examen des états financiers portant sur l'exercice 2020,

3- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes portant sur l'exercice 2020,

4- Approbation s'il y'a lieu du rapport d'activité et des états financiers relatifs à l'exercice 2020, et des opérations portant sur les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5- Quitus aux administrateurs,

6- Affectations du résultat de l'exercice 2020,

7- Approbation d'effectuer un ajustement comptable,

8- Attribution des jetons de présence aux administrateurs,

9- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration,

10- Pouvoirs pour formalités.

2022R01036SANB3

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Siège social : Green Center Bloc «C» 2ème étage Rue Lac de Constance Les Berges du Lac 1053

Identifiant unique : 0788567L

MF : 788567 LPM 000

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 27 mai 2022 à 16 H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3- Approbation de ces rapports du bilan et des comptes annexes de l'exercice 2021.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats.

6- Fixation des jetons de présence.

2022R01044SANB3

FIDELITY SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Siège social : Green Center Bloc «C» 2ème étage Rue Lac de Constance Les Berges du Lac 1053

Identifiant unique : 1566945/S

MF : 000MA1566945/S

FIDELITY SICAV PLUS porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 27 mai 2022 à 15 H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3- Approbation de ces rapports du bilan et des comptes annexes de l'exercice 2021.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats.

6- Fixation des jetons de présence.

2022R01045SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Gestion du pôle Industriel et Technologique de Gabès

S.A au capital de 7.000.000 DT

Avenue Salah Eddine Ayoubi, Imm. Khelifi 4ème étage, Gabès 6072 - Tunisie

R.C : B22101242010

M.F. : 1153449L/A/M/000

Matricule CNSS : 213308-05

Messieurs les actionnaires de la «Société de Gestion du Pôle Industriel et Technologique de Gabès» Société Anonyme, au capital de 7 .000.000 DT, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 26 mai 2022 à 11 h au siège de la Société de Gestion du Pôle Industriel et Technologique de Gabès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2021.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3. Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2021 ainsi que le rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2021.

4. Approbation des opérations et des conventions visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

7. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021.

8. Renouvellement du mandat des administrateurs.

9. Nomination du commissaire aux comptes de la Société.

10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de publication et d'enregistrement.

2022R01046SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD «MPBS»

SA au capital de : 20 668 860 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 1,5 - Sfax

Matricule Fiscal : 11599F/A/M/000

RC : B1134551997

Les actionnaires de la société «MPBS» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, pour le samedi 4 Juin 2022 à 11h, au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'entreprise «IACE» section Sfax; sis à la route de Gremda Km 4,5 - Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration de la société «MPBS» et du groupe «MPBS» de l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la Société «MPBS» et du groupe «MPBS» de l'exercice 2021

3. Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021 ;

4. Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021 et distribution de dividendes;

6. Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales relatives à l'exercice 2021 ;

7. Quitus aux membres du conseil d'Administration;

8. Fixation du montant des Jetons de présence ;

9. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur; et

10. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société 30 jours avant la date de la réunion.

2022R01054SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DELICE HOLDING - DH - SA

Société anonyme

Au capital de 549 072 620 dinars Divisée en 54.907.262 actions nominatives de 10 dinars chacune

Siège social : Immeuble le Dôme, Rue du Lac Léman, les Berges du Lac 1053, Tunis

MF : 1299178L/A/M/000

IU : 1299178L

Le Conseil d'Administration de la société DELICE HOLDING - SA-«DH» informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire de la société se tiendra le jeudi 02 juin 2022 à 10 heures à l'Immeuble «JOUMENA» sis à la Zone d'Activité Kheyreddine, la Goulette, Tunis, sans présence physique des actionnaires en se limitant au bureau de l'Assemblée conformément au communiqué du CMF du 19/3/2020 relatif à la tenue des Assemblées Générales des sociétés faisant appel public à l'épargne pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

1. Approbation de l'ensemble des modalités exceptionnelles de la tenue de la réunion de l'Assemblée;

2. Lecture et approbation du rapport d'activité individuel et du rapport d'activité consolidé;

3. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation du résultat;

6. Quitus aux Administrateurs;

7. Renouvellement du mandat de l'Administrateur Indépendant;

8. Renouvellement du mandat de l'Administrateur représentant les Actionnaires minoritaires;

9. Nomination des Administrateurs;

10. Nomination d'un deuxième Administrateur Indépendant;

11. Nomination des Commissaires aux comptes;

12. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration;

13. Rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne;

14. Information à l'Assemblée Générale en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales;

15. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Observation :

Dans le cadre du respect des règles sanitaires pour limiter la propagation de la pandémie Covid 19, et conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier du 19/3/2020 relatif à la tenue des assemblées à distance, sans présence physique des actionnaires en se limitant au bureau de l'Assemblée, la société DELICE HOLDING - SA- «DH» invite ses actionnaires à privilégier leurs participations via un vote exprimé par correspondance (signature légalisée) ou par procuration à donner au Président de l'Assemblée.

Les Formulaires de Vote par correspondance bien remplis et signés (signature légalisée) et les formulaires des pouvoirs donnés au président de l'assemblée doivent être envoyés à l'adresse suivante : Investisseurs@groupedelice.com.tn au plus tard Cinq (05) jours avant la tenue de l'Assemblée accompagnés par l'attestation de propriété d'actions.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire du 02 juin 2022 ainsi que le Formulaire de Vote par correspondance et le formulaire de pouvoir à donner au Président de l'Assemblée, sont mis à la disposition des actionnaires, à partir du 18 mai 2022, en ligne, tout au long de la période fixée par la loi en consultation et téléchargeable via le site web : http://www.delice.tn/(rubrique investisseurs).

2022R01055SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire 2021

de la Société Régionale

de Commerce Economie du Nord Béja

Economie du Nord : Exp. -Imp.

Société Régionale du Commerce Gouvernorat du Béja

Société anonyme

Au capital de : 4302.180 DT

Siège social : 2 avenue Habib Thameur 9000 Béja

R.C : B149691996

M.F : 03376 V P M 000

N° CNSS : 02772883-00

Il est porté à la connaissance des actionnaires que l'assemblée générale ordinaire 2021 aura lieu Mercredi 25 mai 2022 au siège de la Société sis au 2 rue Habib Thameur Béja à 10 h du matin pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral 2021

- Lecture du rapport financier 2021

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes 2021

- Approbation des rapports

- Quitus aux administrateurs

Tout actionnaire qui voudrait informer des documents de l'A.G.O 2021 pourra contacter l'administration au cours des heures de travail.

Cet avis est une convocation pour tous les actionnaires.

2022R01056SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Société d'investissement à capital variable

régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

portant promulgation du code des organismes de placement collectif

Les actionnaires de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Vendredi 27 mai 2022 à 10H00 au siège de la société sis au17 rue de l'île de Malte- Immeuble LIRA – Les Jardins du Lac - Lac II -1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021,

2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021,

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

2022R01058SANB3

Convocation

SGS TUNISIE S.A

Au capital de 50.000 dinars

RNE : 0002615L

Siège social : rue 8612 - Imp. N°5 - La Charguia 1 - Tunis

Messieurs les actionnaires de la société anonyme «SGS TUNISIE S.A» au capital de 50.000 dinars, sont convoqués au siège social de la société sis à la rue 8612 - Imp. N°5 - La Charguia 1- Tunis, pour participer à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle, qui aura lieu, le mercredi 25 Mai 2022 à 9h, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et ceux du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2021, approbation et quitus aux administrateurs.

2- Affectation des résultats et distribution des dividendes

3- Nomination du Conseil d'Administration.

2022R01078SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la Société

GROUPEMENT DES MANUTENTIONNAIRES DE SFAX "GMS"

SA au capital de : 8.181.000 dinars

Siège social : Avenue Hédi Chaker, Immeuble Ennour Esc B - 3000 Sfax

Registre National des Entreprises : 900648W

Le conseil d'administration de la société Groupement des Manutentionnaires de Sfax «GMS» a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires à l'assemblée générale annuelle ordinaire, qui se tiendra le samedi 4 juin 2022 à 9h au local de la société sise à l'avenue Hédi chaker, Imm. Ennour, Esc. B, 4ème étage à Sfax, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport annuel de gestion se rapportant à l'exercice 2021.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2021.

3- Approbation du rapport annuel de gestion se rapportant à l'exercice 2021.

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6- Approbation des conventions réglementées des autres opérations avec les parties liées.

7- Quitus aux membres et au président du conseil d'administration et au directeur général.

8- Jetons de présence aux membres du conseil d'administration.

9- Allocation et fixation de la prime de secrétariat.

10- Questions diverses.

11- Pouvoirs pour formalités.

2022X00527SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SUD

Société anonyme

Au capital de 21.549.800 Dinars

Siège social : Résidence l'Etoile du Nord Bloc A - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

MF : 0756308S/A/M/000

Identifiant Unique : 0756308/S

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement Touristique du Sud (Sodet Sud) sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 26 mai 2022 à 10h au siège de la société, sis au Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Résidence l'Etoile du Nord Bloc A, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire concernant l'activité de la société durant l'exercice 2021 ;

2) Lecture des Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

3) Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2021 ;

4) Approbation des opérations et des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales;

5) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2021 ;

6) Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

7) Nomination d'un nouvel administrateur ;

8) Renouvellement de mandats des membres du Conseil d'Administration pour les années 2022-2023 & 2024;

9) Renouvellement de Mandat du commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2022-2023 & 2024 ;

Les documents relatifs à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la Société.

2022401071SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SUD

Société anonyme

Au capital de 21.549.800 Dinars

Siège social : Résidence l'Etoile du Nord Bloc A - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

MF : 0756308S/A/M/000

Identifiant unique : 0756308S

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement Touristique du Sud (Sodet Sud) sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 26 mai 2022 à 11h, au siège de la société, sis au Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Résidence l'Etoile du Nord Bloc A, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Se prononcer sur la continuité de l'activité de la société;

2. Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la Société.

2022401072SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Arabe de Réalisations Immobilières "SARI"

Société anonyme

Au capital 3.300.000 DT

Siège social : 71, Rue Alain Savary, Résidence Alain Savary, Bloc C, 4ème étage, Appt. C42 -1003 Cité El Khadhra - Tunis

CNSS : N°00224463-05

MF : 539528 S/P/M/000

Messieurs et Mesdames les actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 17 mai 2022 à 9 heures au siège de l'Arab Tunisian Bank sis au 9, rue Hédi Nouira, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions règlementées de l'exercice 2021 conformément aux articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

7. Fixation du montant des jetons de présences de l'exercice 2021.

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022401080SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société Arabe de Réalisations Immobilières "SARI"

Société anonyme

Au capital : 3.300.000 DT

CNSS : N°00224463-05

MF : 539528 S/P/M/000

Siège social : 71, Rue Alain Savary, Résidence Alain Savary, Bloc C, 4ème étage, Appt. C42 -1003 Cité El Khadhra - Tunis

Messieurs et Mesdames les actionnaires sont convoqués à la

réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le mardi 17 mai 2022 à 11 heures au siège de l'Arab Tunisian Bank sis à 9, rue Hédi Nouira, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Situation des fonds propres de la SARI au 31/12/2021

2. Dispositions de l'article 388 du CSC

3. Continuité des activités de la SARI dans le cadre du respect de la loi n°36-2016 du 29 avril 2016

2022401081SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BAOBAB TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital de 12.000.000 Dinars

Siège social : 65, Avenue Alain Savary, 1002, Tunis

Identifiant Unique : 1314598 V

Les actionnaires de la société BAOBAB TUNISIE SA sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra mercredi 01 Juin 2022 à 10 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

- Lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers arrêtés au 31/12/2021 et du rapport spécial des Co-commissaires sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2021

- Approbation desdites conventions;

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Conseil d'Administration;

- Affectation du résultat dudit exercice;

- Nomination/Renouvellement du mandat des administrateurs;

- Nomination/Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'administration;

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2022401091SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DENIM AUTHORITY

Société anonyme

Au capital de 4.250.400 Dinars

Siège social : Boulevard de l'Environnement 7070, Ras Djebel - Tunisie

Identifiant Unique RNE Bizerte : 003310 A

Matricule fiscal : 003310 A/A/M/000

N° d'affiliation à la CNSS : 00048720-26

Messieurs les actionnaires de la société Denim Authority sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le mardi 24 mai 2022 à 10h au siège social, à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Examen et approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Examen et approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Quitus aux administrateurs

- Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021

- Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège social durant le délai légal.

2022401092SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E.

Société anonyme

Capital social : 25 000.000 Dinars

Siège social : Immeuble CARTE, Lot BC4, Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Matricule fiscal : 0000205M

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 mai 2022 à 16h au siège social de la Société, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du conseil sur la gestion de la Société ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2021 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2021 ;

3. Approbation de conventions réglementées;

4. Quitus aux administrateurs ;

5. Réaffectation de réserves;

6. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2021 ;

7. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2021 et approbation des états financiers consolidés au titre de l'exercice 2021 ;

8. Fixation des jetons de présence et de la rémunération du comité d'audit interne;

9. Pouvoirs.

2022401096SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire "CARTE VIE"

Siège social : Immeuble CARTE Lot BC4 entrée B Centre Urbain Nord 1082 Tunis

I.U : 1180567V

Code TVA : 1180567 V/P/M/000

Le conseil d'administration tenu le 5/4/2022 convoque les actionnaires de la société à l'Assemblée Générale Ordinaire le 30 mai 2022 à 15 H au siège social de la société; Immeuble CARTE Lot BC4 Entrée B Centre Urbain Nord 1082, Tunis, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers et du rapport du conseil sur la gestion de la société ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2021 ;

2- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées;

3- Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2021 ;

4- Quitus aux administrateurs;

5- Fixation des jetons de présences et de la rémunération du comité d'audit interne;

6- Nomination d'un administrateur;

7- Pouvoirs.

2022401097SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

YADIS HOLDING

S.A. au capital de 7 656 000 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique RNE : 0964787 G

N° Affiliation CNSS : 269352 - 80

Messieurs et mesdames les actionnaires de la Société Yadis Holding sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 31 mai 2022 à 10 heures au siège de la société sis à l'Immeuble SOFIDE angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers et des états financiers consolidés de l'exercice 2021,

- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du groupe de l'exercice 2021,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice 2021,

- Approbation du rapport annuel de gestion et des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021,

- Approbation du rapport de gestion du Groupe et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Présentation de la nouvelle structure de capital,

- Délégation de pouvoirs.

2022401098SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE UNILEVER MAGHREB EXPORT «U.M.E»

Société anonyme

Au capital de 150.000 dinars

Siège social : VOIE Z4, Z.I. Mégrine Riadh

Identifiant unique : 0813103/C/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société UNILEVER MAGHREB EXPORT «U.M.E», sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 01 juin 2022 à 16 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers et du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31/12/2020,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 31/12/2020,

- Approbation des Conventions réglementées,

- Affectation du résultat.

- Quitus aux Administrateurs,

- Questions diverses.

2022401101SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE UTIC DISTRIBUTION

Société anonyme

Au capital de : 100.000 dinars

Siège social : Voie Z4 Z.I Mégrine Riadh

Identifiant unique : 0578208/W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société UTIC DISTRIBUTION, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 01 juin 2022 à 13 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers et du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31/12/2020 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 ;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Affectation du résultat;

- Quitus aux Administrateurs ;

- Questions diverses.

2022401102SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Nationale de Distribution des Pétroles "Agil"

Société anonyme

Au capital de 96.500.000 dinars

Siège social : Avenue Mohamed Ali Akid Cité Olympique 1003 El Khadra Tunis

La Société Nationale de Distribution des Pétroles à l'honneur d'inviter ses actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi 10 mai 2022 à 9 h à l'hôtel Sheraton Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard de la tenue de l'assemblée générale.

2. Approbation de la nomination des membres du conseil d'administration.

3. Lecture du rapport du conseil d'administration concernant l'activité de la société pour l'exercice 2020.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

5. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes de l'exercice 2020.

6. Approbation du rapport d'activité de la société et les états financiers de l'exercice 2020.

7. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

8. Affectation des résultats de l'exercice 2020

9. Lecture du rapport des commissaires aux comptes concernant les états financiers consolidés de l'exercice 2020

10. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2020.

11. Quitus aux administrateurs

12. Détermination des jetons de présence des membres du conseil.

2022401104SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Nationale de Distribution des Pétroles "Agil"

Société anonyme

Au capital de 96.500.000 dinars

MF : 002264 H/A/M/000

MT CNSS : 1864-00

Siège social : Avenue Mohamed Ali Akid

Cité Olympique 1003 El Khadra Tunis

La Société Nationale de Distribution des Pétroles a l'honneur d'inviter ses actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra mardi 10 mai 2022 à 9 h à l'hôtel Sheraton Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

2022401105SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DE SERVICE AGRICOLE «NOUR»

SMBSA NOUR BIZERTE

Nom de la société : Société mutuelle de base de service agricole "NOUR"

Forme juridique : Société mutuelle de base de service agricole

M.F : 1545259L/N/M/000

RC : C04257952017

La Société mutuelle de base de service agricole «NOUR» annonce la tenue de son assemblée générale ordinaire, et ce, le 31 mai 2022 à 10h au sein de la société bâtiment el Majd Beni Nafee Bizerte sud.

L'ordre du jour postera sur :

1- Présentation du rapport moral de la société mutuelle de base de service agricole «NOUR» et les approuver

2- Présentation des rapports financiers du commissaire aux comptes de la société pour l'année 2020 et les approuver

3- Décharge des membres du conseil d'administration et les approuver

4- Renouvellement de tiers du membre de conseil d'administration.

Remarque :

Les candidatures de membre du Conseil d'administration seront ouvertes à partir du 1er mai 2022. Les personnes souhaitant se porter candidates doivent soumettre leurs demandes à la direction avant le 15 mai 2022.

Les rapports financiers peuvent être consultés à partir du 20 mai 2022 à la société mutuelle de base des services agricoles «NOUR».

2022R01062SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mouldi El Allem déclare qu'il a perdu son titre de propriété de 4 terres situées à Aguerba El Amra Sfax La première nue d'une superficie de 1702 m². La deuxième nue d'une superficie de 450 m². La troisième nue d'une superficie de 1612 m² et la quatrième contient six oliviers daté le 25 Mars 2011 et qu'il prétend avoir un nouveau titre qui remplacera le premier à la preuve de sa propriété.

Celui qui prétend avoir un droit à la dite propriété doit inscrire son opposition au bureau du notaire Trichili Noureddine à Jebeniana Sfax dans un délai de 70 jours à partir de cette annonce.

2022X00518DIVD2

Avis

Monsieur Ahmed Ben Amor annonce qu'il possède un terrain de 4379 mètres carrés situé à la route de Mahdia Km 15 provenant par l'acte d'achat qui était fait le 28 Avril 1991 enregistré à Sfax le 24 décembre 1992 n°2993 rédigé par les deux notaires Hédi Ben Makhlouf et Ali Idris, il a perdu l'acte de possession et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au notaire Dammak Mounir sise à sakiet eddeir Sfax et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2022X00522DIVD2

En application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, Millenium Obligataire SICAV publie ci-après son bilan 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net.

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

Millenium Obligataire SICAV – 17 rue de l'Ile de Malte – Immeuble LIRA-Les Jardins du Lac- Lac 2-1053 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Unité : en D.T.)

ACTIF	Note	AU 31/12/2021	AU 31/12/2020
AC 1 - Portefeuille-titres	4.1.1	**1 529 620**	**1 623 486**
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		112 718	107 903
b - Obligations et valeurs assimilées		1 416 902	1 515 583
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4.1.2	**342 410**	**773 861**
a - Placements monétaires		-	414 652
b - Disponibilités		342 410	359 209
AC 4 - Autres actifs	4.1.5	**20**	**1 714**
a - Débiteurs divers		20	1 714
TOTAL ACTIF		**1 872 050**	**2 399 061**
PASSIF			
PA 2 - Opérateurs créditeurs	4.1.6	9 925	5 423
PA 3 - Autres créditeurs divers	4.1.7	8 461	3 733
TOTAL PASSIF		**18 386**	**9 156**
ACTIF NET			
CP 1 – Capital	4.1.8	**1 803 001**	**2 328 859**
CP 2 - Sommes distribuables		**50 663**	**61 046**
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		7	6
b - Sommes distribuables de l'exercice		50 656	61 040
ACTIF NET		**1 853 664**	**2 389 905**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**1 872 050**	**2 399 061**

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Unité : en D.T.)

	Note	Période du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	**77 947**	**74 352**
a - Dividendes		5 964	5 353
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		71 983	68 999
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.2.2	**18 963**	**18 729**
a - Revenu des autres placements monétaires		18 963	18 729
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**96 910**	**93 081**
CH 2 - Charges de gestion des placements	4.2.3	(19 506)	(21 032)
REVENU NET DES PLACEMENTS		**77 404**	**72 049**
CH 3- Autres charges	4.2.4	(19 505)	(13 022)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**57 899**	**59 027**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		(7 243)	2 013
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**50 656**	**61 040**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		7 243	(2 013)
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		**(2 194)**	**(1 191)**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(2 194)	-898
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	-
Frais de négociation de titres		-	-293
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**55 705**	**57 836**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(Unité : en D.T.)

	Période du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**55 705**	**57 836**
a - Résultat d'exploitation	57 899	59 027
b - Variation des plus (ou moins) values potent./titres	(2 194)	-898
c - Plus (ou moins) values réalisées/cession de titres	-	-
d - Frais de négociation de titres	-	-293
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	**(43 997)**	**(55 977)**
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**(547 949)**	**294 269**
a - Souscriptions	**711 876**	**2 090 137**
- Capital	691 000	2 037 600
- Régularisation des sommes non distribuables	2 043	7 286
- Régularisation des sommes distribuables	18 833	45 251
b - Rachats	**(1 259 825)**	**(1 795 868)**
- Capital	(1 213 500)	(1 739 400)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 207)	(6 123)
- Régularisation des sommes distribuables	(43 118)	(50 345)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(536 241)**	**296 128**
AN 4 - ACTIF NET		
a - en début de l'exercice	2 389 905	2 093 777
b - en fin de l'exercice	1 853 664	2 389 905
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS		
a - en début de l'exercice	23 208	20 226
b - en fin de l'exercice	17 983	23 208
VALEUR LIQUIDATIVE	**103,079**	**102,978**
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	**2,65%**	**2,49%**

2022R01059BCFA5